



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

PAYS DE LANGRES

Langres, le 16 octobre 2020

*Dossier suivi par : Sophie Sidibé / Aline Raillard
Courriel : raillard@pays-langres.fr
Objet : CDT Assemblée Générale – réunion d'information*

Madame, Monsieur,

Le territoire dispose d'un outil de développement territorial qui est le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Langres, porté par les Communautés de communes du Grand Langres, des Savoir-Faire et d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais. Dans le cadre d'un PETR, les élus associent la société civile à la réflexion des problématiques et projets de développement local. La société civile du Pays de Langres est représentée au sein d'un Conseil de Développement Territorial.

En ce début de mandat des intercommunalités, il convient de renouveler le Conseil de Développement Territorial du Pays de Langres, qui constitue un espace de dialogue entre la société civile et les élus locaux.

Citoyens, associations, syndicats, organismes publics et parapublics du territoire...

**Vous souhaitez prendre part aux décisions locales, rejoignez-nous !
Devenez membre du Conseil de Développement Territorial du Pays de Langres.**

Ainsi nous vous convions à l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire (ordre du jour en annexe), qui se tiendra le :

**ASSEMBLEE GENERALE DU CDT
VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 à 17h30
A LA SALLE JEAN FAVRE DE LANGRES**

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette instance, comprendre son rôle, avant de sauter le pas, nous vous invitons à participer à une rencontre (vidéo, échanges, témoignages...), animée par Citoyens et Territoires, qui aura lieu le :

**REUNION D'INFORMATION
JEUDI 05 NOVEMBRE 2020 à 17h30
EN PRESENTIEL A L'AUDITORIUM DE LANGRES (plan joint)
OU EN VISIO CONFERENCE sur inscription**

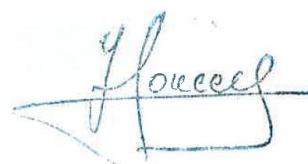


Afin d'organiser au mieux ces deux rencontres, nous vous demandons de remplir un formulaire en ligne avant le 30/10/2020 sous le lien : <https://forms.gle/gVgWmrS1bWu4jM257>
Dans le cas où vous rencontriez des difficultés à accéder à ce formulaire, veuillez trouver en pièce jointe un coupon réponse à nous renvoyer par mail.

Ces rencontres se dérouleront dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur, et pourront faire l'objet de modifications en fonction des annonces gouvernementales.

Comptant sur votre participation et dans cette attente, veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, mes cordiales salutations.

Monsieur Yves DOUCEY
Président du Conseil de
Développement Territorial du Pays de
Langres

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yves Doucey', written over a horizontal line.

Pièces jointes : ordre du jour annexé des Assemblées Générales, plaquette d'information, bulletin d'adhésion, coupon réponse, plan d'accès à l'auditorium.



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE DU CDT

VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 à 17h30 / SALLE JEAN FAVRE DE LANGRES



17h30 : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- modifications des statuts et vote



18h00 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- modifications du règlement intérieur et vote ;
- présentation et validation du rapport moral,
- présentation et validation du rapport d'activité :
 - échanges sur la saisine environnement,
 - échanges sur la saisine santé,
 - présentation des résultats des questionnaires « Création d'un fonds inter-associatif en Pays de Langres » administrés aux associations du territoire lors du dernier trimestre 2019
- présentation et validation des comptes 2019 ;
- présentation des orientations et du budget 2020 et 2021 ;
- validation de la cotisation 2020 et 2021 ;
- élection des membres du Conseil d'Administration ;
- questions diverses.

